

Ville de Tubize**URBANISME****AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme (Référence permis : PU-2022/176).

Les demandeurs sont M. Benjamin Verrydt et Mme Sabrina Malfroid demeurant Rue du Boscalet 12 à 1480 TUBIZE.

Le terrain concerné est situé Rue du Boscalet, 12 à 1480 Tubize et cadastré division 1, section C n°198N4.

Le projet consiste à construire une extension, d'un seul niveau et à toiture plate, à l'arrière du garage de l'habitation pour y aménager un local à usage de bureau privé au rez-de-chaussée, et présente les caractéristiques suivantes :

« Projet s'écartant du prescrit du lotissement Devaco en ce qui concerne le dépassement de la zone de bâtisse dédiée au volume secondaire (article 4.1), l'utilisation d'une toiture plate (article 7.1) et matériau de couverture en EPDM (article 8.2). »

Mesures de publicité réalisées sur base de l'article D.IV.40,2°.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous pris préalablement avec l'agent traitant** durant les jours ouvrables, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de Tubize, Département Cadre de vie (Cellule Urbanisme), Grand'Place 1, 1480 Tubize :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent traitant : Mme Nathalie De Col, téléphone : 02/391.39.54, mail : info@tubize.be, dont le bureau se trouve Grand'Place 1 à 1480 Tubize.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 1er février 2023 au 16 février 2023 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Tubize, Grand'Place 1 à 1480 Tubize ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@tubize.be